

Entretien des locaux : L'entretien des locaux est confié à un prestataire extérieur. Des réunions de suivi hebdomadaires sont effectuées avec le responsable de la société prestataire et le responsable hôtelier.

Nettoyage du linge : L'entretien du linge personnel des résidents est assuré par un prestataire extérieur. Le linge neuf est obligatoirement marqué au nom de la personne avant d'être porté, ce marquage est effectué par le prestataire. Le linge propre est livré au foyer deux fois par semaine.

Accompagnement et sécurité : Des agents de sécurité sont présents 24h/24 et 7j/7 sur le site principal. L'équipe de sécurité du CHDB effectue des rondes régulières tout au long de la journée.

Le foyer bénéficie également des dispositifs de médecin de garde en cas d'urgence vitale et l'astreinte infirmière du CHDB qui a pour objectif de compléter l'organisation infirmière du PAH en fin de service. Elle répond de façon efficiente aux enjeux de continuité et de sécurité des soins infirmiers aux personnes accueillies en l'absence de l'infirmier de la structure. Ainsi, l'infirmier assure la régulation des appels qui lui parviennent, peut se déplacer sur site en cas d'intervention nécessaire d'une compétence infirmière ou formuler un avis téléphonique.

Service multimédia : Le CHDB met à disposition de chaque résident les connectiques pour l'accès à la télévision ainsi que des points d'accès à internet via le WIFI.



60 lits en hébergement permanent



FAS « Les Magnolias »

24 route de Strasbourg – 67240 BISCHWILLER
03.88.80.22.22

Cadre de la structure : Mme Catherine MAETZ
Adresse mail du secrétariat du PAH : cheitz@ch-bischwiller.fr

« Les Magnolias »

Une structure au service de ses usagers

Le Foyer d'Accueil Spécialisé (FAS) *Les Magnolias* fait partie du Pôle Accompagnement des Handicaps (PAH) qui intègre également le FAM-FAS *Le Colibri* et le FAM *St Jean*.

Datant du début du XXème siècle, ce bâtiment est composé de 3 étages, Il est doté de **60 places** d'hébergement dont 30 en chambre individuelle. Chaque étage dispose de sanitaires et de salles de bain communes, dans lesquelles se trouvent des douches et une baignoire.

A chaque étage se situent 2 salles à manger et 2 petits offices.

À l'entresol du bâtiment, on retrouve une salle de réunion, une cuisine, une salle de soins et des bureaux : bureau de consultation, bureau de la psychologue, bureau du cadre.

Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent une salle des fêtes avec un espace cinéma, la salle « bien-être » ainsi que la salle de bricolage.

Une cuisine thérapeutique est présente au sous-sol.

La structure *Les Magnolias* dispose également d'un grand parc arboré et d'un gymnase.

Les Magnolias accueille des personnes présentant un handicap mental ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle et ayant gardé une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Les missions du foyer sont de maintenir les capacités d'autonomie, d'offrir un lieu de vie garantissant qualité de vie et bien-être, de développer les potentialités des personnes par le biais d'activités et de projets personnalisés, de maintenir les personnes dans une vie sociale.

L'accompagnement proposé est réalisé par une **équipe pluridisciplinaire** :

- Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés
- Accompagnant éducatif et social
- Cadre de la structure
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Agents de service hospitaliers qualifiés
- Psychologue

Ainsi que des **intervenants et prestataires extérieurs** :

- Cabinet de kinésithérapie
- Laboratoire de biologie
- Pharmacie de ville
- Mandataires privés et organismes de tutelles
- Médecins spécialistes, dentistes, psychiatres
- Médecins traitants
- Professionnels paramédicaux libéraux

Des services mis à votre disposition

Restauration : Les repas sont confectionnés par l'Unité Centrale de Production (UCP) du CHDB. Les repas se prennent en commun dans chacune des salles à manger d'étage. Les résidents aident à la mise en place des tables et au bon déroulement de ce temps de convivialité.

Activités : L'équipe éducative veille à donner inscrite la vie des résidents au sein du collectif. Des sorties en ville sont organisées pour les achats, des ateliers d'écriture, de cuisine, lecture, sport, « bien-être », musique, promenades dans le parc ou dans les champs, séance de médiation animale, visites de musée, fêtes, bricolage, aménagement et rangement de l'espace de vie privatif, sont programmés par les professionnels en concertation avec les résidents. Une trame de planification hebdomadaire est affichée à l'entrée de la structure.

L'équipe du FAS s'implique par ailleurs dans de nombreux projets auxquels les résidents peuvent adhérer.



Conseil de la Vie Sociale (CVS) : Le Pôle Accompagnement des Handicaps dispose d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS), qui se réunit 4 fois par an. Il donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services, notamment : l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et l'animation socio-culturelle, l'utilisation des locaux collectifs, les chambres et leur entretien.